



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

◆◆◆◆
RECTORAT
◆◆◆◆
LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

MK/ACS

N° UCAD/RECT/DRH

Dakar, le

4 8 6 9

' 2 8 JUN 2018 '

APPEL A CANDIDATURES

au poste de

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHECAIRES, ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES (E.B.A.D.)

Le Second mandat du Directeur de l'E.B.A.D. arrive à terme le 31 juillet 2018.

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar lance un appel à candidatures en vue de l'élection du Directeur de ladite Ecole, conformément à l'article 11 du décret n° 2007-1206 du 8 octobre 2007 portant organisation et fonctionnement de l'E.B.A.D. qui dispose ce qui suit :

« L'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes est placée sous l'autorité d'un Directeur choisi parmi les professeurs, maitres de conférences, ou à défaut, les maîtres assistants exerçant à l'Ecole et pouvant faire état d'une formation spécialisée en bibliothéconomie, documentation, archives et/ou sciences de l'information documentaire. Il est nommé par décret, sur proposition du Conseil d'Etablissement après avis de l'Assemblée de l'Université pour une durée de trois (3) ans renouvelable une (1) fois.

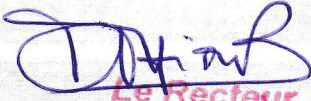
Le Directeur continue d'assurer son service d'enseignement et de recherche.»

Il est assisté d'un Directeur des Etudes choisi parmi les enseignants de l'Ecole et nommé par le Recteur après avis du Directeur pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Les postulants peuvent déposer leur candidature au Secrétariat du Secrétaire général, avec la mention « poste de Directeur de l'E.B.A.D. », jusqu'au vendredi 20 juillet 2018 à 18 h.

Les dossiers doivent être composés :

- D'une demande manuscrite ;
- D'une lettre de motivation et
- D'un curriculum vitae complet.


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ibrahima THIOUB